

LA BOURSE DE LYCÉE

A partir de mi-avril

SIMULATEUR DE BOURSE

education.gouv.fr/aides-financieres-lycee

- ✚ Je connais le **montant de la bourse**
- ✚ Je sais tout de suite si mon enfant a **droit à une bourse**

CONTINUITÉ COLLÈGE-LYCÉE

Mon enfant a une bourse de collège. À situation familiale égal

FORMULAIRE SIMPLIFIÉ

Je fais plus facilement ma demande avec seulement **deux critères** à fournir :

- ✚ nombre d'enfants à charge
- ✚ revenu fiscal

Je me procure le formulaire de **demande de bourse nationale de lycée** auprès de la comptabilité du collège de mon enfant, ou bien sur le site internet du ministère : education.gouv.fr/aides-financieres-lycee

Je le dépose à la comptabilité de l'établissement **avant le 30 juin.**